

Annexe 55-102A3
Supplément de profil d'émetteur

Le supplément de profil d'émetteur déposé en format SEDI doit contenir les renseignements prescrits ci-dessous, saisis par l'utilisateur de SEDI dans la version électronique du formulaire accessible sur le site Web SEDI (www.sedi.ca). Les mentions de pages Web, de zones et de listes font renvoi à la version électronique du formulaire.

1. Nom de l'émetteur assujetti

Indiquer le nom de l'émetteur assujetti pour lequel le supplément de profil d'émetteur est créé. Pour effectuer la recherche, utiliser le numéro SEDAR ou le nom (français ou anglais) de l'émetteur assujetti. Si le nom n'apparaît pas dans les résultats de votre recherche, un profil d'émetteur doit être créé dans SEDAR pour l'émetteur assujetti avant d'effectuer des dépôts dans SEDI. Voir la Norme canadienne 13-101, *Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)*.

2. Nom du responsable des questions relatives aux initiés

Fournir le nom complet d'une personne physique qui agit comme responsable des questions relatives aux initiés chez l'émetteur assujetti, dans les zones « Nom de famille » et « Prénom(s) ». Utiliser des minuscules et des majuscules au besoin. Ne pas utiliser d'initiales, de surnoms ni d'abréviations. SEDI enverra automatiquement un courriel à l'adresse de courrier électronique du responsable des questions relatives aux initiés chaque fois qu'un profil d'initié initial ou modifié sera déposé par ou pour une personne ou société ayant une telle relation avec l'émetteur assujetti. Cette fonctionnalité est conçue pour aider l'émetteur assujetti à déceler les renseignements SEDI incorrects déposés à son sujet. Le public n'a pas accès aux coordonnées du responsable des questions relatives aux initiés.

3. Adresse du responsable

Fournir l'adresse d'affaires du responsable des questions relatives aux initiés. Indiquer le pays et l'adresse (rue et numéro, etc.), la municipalité, la province, le territoire ou l'État, ainsi que le code postal. Une boîte postale ou une adresse d'envoi similaire ne suffit pas.

4. Numéro de téléphone et adresse de courrier électronique du responsable

Indiquer le numéro de téléphone et l'adresse de courrier électronique au travail du responsable des questions relatives aux initiés.

5. Numéro de télécopieur du responsable (s'il y a lieu)

Le cas échéant, indiquer le numéro de télécopieur au travail du responsable des questions relatives aux initiés.

6. Question et réponse d'identification

Fournir une question confidentielle et une réponse à la question confidentielle pour vérifier l'identité du représentant de l'émetteur lorsqu'une demande de nouvelle clé d'accès est adressée à l'exploitant de SEDI. Conserver ces données en lieu sûr.

7. Désignation des titres

Indiquer la désignation de chaque titre et catégorie de titres en circulation de l'émetteur assujéti détenant un intérêt de l'émetteur assujéti qui exerce une emprise sur ce titre ou cette catégorie de titres. Pour chaque titre ou catégorie de titres, sélectionner le « Type de titre » approprié en cliquant dans la liste sur « Titre de créance », « Titre de participation » ou « Dérivé émis par l'émetteur » puis indiquer la désignation du titre ou de la catégorie en utilisant les zones prévues à cette fin, de la façon suivante. Premièrement, sélectionner le « Nom de titre » dans la liste de noms de titres génériques fournie. Deuxièmement, le cas échéant, taper tout autre terme utilisé pour décrire le titre ou la catégorie de titres en question. Par exemple, pour la désignation « Actions privilégiées de catégorie A, série 1 », sélectionner « Actions privilégiées » dans la liste « Nom de titre », puis taper « Catégorie A, série 1 » dans la zone « Description supplémentaire ».

Si le titre dont la désignation est ajoutée est un dérivé émis par l'émetteur, indiquer la désignation du dérivé et celle du titre ou de la catégorie de titres sous-jacents. Sélectionner tout d'abord le type approprié pour le titre sous-jacent puis indiquer sa désignation dans les zones « Nom du titre » et « Description supplémentaire » de la façon décrite ci-dessus.

8. Modification de la désignation d'un titre

En cas de changement dans la désignation indiquée précédemment pour un titre ou une catégorie de titres de l'émetteur assujéti en circulation ou pouvant être émis, utiliser la fonction « Modifier une désignation de titre » pour modifier la désignation pertinente dans le supplément de profil d'émetteur. Sélectionner la désignation de titre à modifier, et une page Web comportant des zones où figure déjà la désignation du titre s'affichera. Apporter les modifications nécessaires.

À noter qu'il ne faut modifier la désignation d'un titre que pour apporter des corrections ou des changements qui n'entraînent pas la suppression pure et simple du titre ou de la catégorie de titres. Si un titre ou une catégorie de titres est remplacé par un autre titre ou catégorie de titres, l'« ancien » titre doit être archivé de la façon décrite à la rubrique 9 ci-dessous et une désignation doit être ajoutée pour le « nouveau » titre de la façon décrite à la rubrique 7 ci-dessus.

Si le titre ou la catégorie de titres visé par le changement est le titre sous-jacent d'un dérivé de l'émetteur, utiliser aussi la fonction « Modification de la désignation d'un titre » pour modifier la désignation du sous-jacent.

9. Archivage de la désignation d'un titre

Si un titre ou une catégorie de titres désigné précédemment par l'émetteur assujéti n'est plus en circulation et ne sera plus émis, utiliser la fonction « Archiver une désignation de titre » pour supprimer

la désignation pertinente de la liste des titres en circulation de l'émetteur et la classer dans la liste des « Titres archivés ». Les désignations archivées ne peuvent être réactivées si le titre ou la catégorie de titre en question fait l'objet d'une nouvelle émission. Dans ce cas, il faut ajouter une nouvelle désignation de titre au supplément de profil d'émetteur de la façon décrite à la rubrique 7 ci-dessus.

Avis – Collecte et utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir sur ce formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières indiquées ci-dessous et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions de la législation en valeurs mobilières d'une administration membre de l'ARMC, de l'Alberta, du Manitoba, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, Territoires du Nord-Ouest, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Yukon. Certains de ces renseignements seront rendus publics en vertu de la législation en valeurs mobilières de ces territoires, tandis que d'autres resteront confidentiels et ne seront communiqués à aucune personne ni société, à l'exception des autorités en valeurs mobilières et de leurs représentants autorisés. Les questions au sujet de la collecte et de l'utilisation des renseignements peuvent être adressées à l'autorité en valeurs mobilières du territoire dans lequel ils ont été déposés, aux coordonnées indiquées ci-dessous. Au Québec, on peut aussi s'informer auprès de la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web : www.cai.gouv.qc.ca)

Alberta Securities Commission
250, 5^e rue Sud-Ouest, bureau 600
Calgary (Alb.) T2P 0R4

À l'attention de : Information Officer
Téléphone : 403-297-6454

Autorité de réglementation des marchés des capitaux

C.P. 10142, Pacific Centre
701, rue Georgia Ouest
Vancouver (C.-B.) V7Y 1L2

~~British Columbia Securities Commission~~

À l'attention de : Supervisor, Insider Reporting
Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393
(en Colombie-Britannique)

Commission des valeurs mobilières du
Manitoba

400, av. St-Mary, bureau 500
Winnipeg (Man.) R3C 4K5
À l'attention : Director, Legal
Téléphone : 204-945-0605

Securities Commission of Newfoundland
C.P. 8700

2^e étage, West Block
Confederation Building
St. John's (T.-N.-L.) A1B 4J6
À l'attention de : Director of Securities
Téléphone : 709-729-4189

Nova Scotia Securities Commission
Duke Tower

5251, rue Duke, bureau 400
Halifax (N.-É.) B3J 1P3
2nd Floor, Joseph Howe Building
1690 Hollis Street

Autorité de réglementation des marchés des capitaux

20, rue Queen Ouest, 22^e étage
Toronto (Ont.) M5H 3S8

~~Commission des valeurs mobilières de l'Ontario~~
À l'attention de : FOI Coordinator

P.O. Box 458
Halifax, NS B3J 3J9
À l'attention de : FOI Officer
Téléphone : 902-424-7768

Téléphone : 416-593-8314

Autorité des
marchés financiers
Tour de la Bourse
C.P. 246, 22^e étage
800, carré Victoria
Montréal (Qc) H4Z 1G3
À l'attention du responsable de l'accès à
l'information
Téléphone : 514-940-2150 ou 800-361-5072
(au Québec)

Autorité de réglementation des marchés des
capitaux
1919, prom. Saskatchewan, 6^e étage
Regina (Sask.) S4P 3V7
~~Saskatchewan Financial Services Commission~~
À l'attention de : Director
Téléphone : 306-787-5645

Autorité de réglementation des marchés des
capitaux
85, rue Charlotte, bureau 300
Saint John (N.-B.) E2L 2J2
À l'attention de l'agent ou l'agente des services
financiers
généraux
Téléphone : 506-658-3060 ou 866-933-2222
(au Nouveau-Brunswick)